



Intégrer des arbres et haies dans le système d'élevage de volailles en plein air

Durée de la formation 7 heures, 1 journée

N°OF : 84 63 05116 63

Intervenant Eleveurs Autrement spécialisé arbres et haies

Objectif principal : Être capable d'identifier et définir les aménagements possibles sur son parcours en termes de plantations de haies ou d'agroforesterie en fonction de ses objectifs et de son environnement naturel. Être capable de mener à bien son projet de plantation : choix et commande des arbres, chiffrage du projet ; maîtrise des techniques de préparation du sol et de plantation

Exposé des motifs de la formation (objet, contexte, porteur de projet) : Les éleveurs de volailles en plein air sont tenus d'implanter des arbres dans leur parcours au titre du label. Pour le label, ces arbres permettent de :- répondre aux exigences d'aménagement des parcours des volailles Fermières label rouge = 20 arbres au minimum- une meilleure utilisation des parcours grâce à un aménagement adapté et optimiser le bien-être des volailles grâce à une sélection d'essence locales et mellifères.- répondre aux exigences des clients quant à l'intégration paysagère des bâtiments et le bien-être des animaux Au delà de cette exigence « quantitative », la présente formation a pour objectif d'aider les éleveurs à s'approprier les arbres et les haies comme des outils au service de leur système d'élevage. Pour cela, il s'agit de les former pour leur permettre de choisir le type de plantation adapté à leur système d'élevage, la localisation dans le parcours et les essences adaptées en fonction de leur sol de l'exposition du bâtiment et des contraintes techniques. Il s'agit également de former l'éleveur à la technique de plantation pour permettre la réussite de cette dernière

Public visé : Eleveurs de Volailles Fermières d'Auvergne en plein air adhérents au SYVOFA situés dans la zone IGP Volailles d'Auvergne à savoir département 63, 03, 15 et 43 et cantons limitrophes. Les éleveurs seront informés de la formation par courrier.

Critères et modalité des résultats :

Les capacités acquises par chaque stagiaire. Comment et quand allez-vous les évaluer?

Participation aux débats et questionnements, capacités d'observations et de raisonnement

La satisfaction des stagiaires. Comment et quand allez-vous l'évaluer?

En cours de formation, questionnaire, en fin de session.

Séance n° 1 : 0h30

Objectifs pédagogiques de la séquence ou du module :

- Présenter la formation, recueillir les attentes des participants

Contenus :

- Analyse des attentes des stagiaires avec notamment un tour de table où chaque stagiaire présente le contexte pédoclimatique de son élevage de volailles, ses contraintes et ses besoins en terme d'agroforesteries.
- Gestion des documents administratifs.

Séance 2 : 3h00

Objectif pédagogique :

- Permettre aux stagiaires de découvrir les rôles des haies et agroforesteries dans un système d'élevage en volailles plein air.

Contenu :

- Rôles et intérêts de la haie et des agroforesteries en système d'élevage de volailles de plein air. Rôles présentés : protection climatique (protection des volailles, du parcours, des bâtiments), lutte contre les prédateurs (rapaces), intégration des bâtiments,
- Illustrations avec des réalisations et témoignages d'éleveurs.
- Cahier des charges pour une plantation réussie : essences, travail du sol, fournitures nécessaires, techniques de plantation et de protection des plants, entretien et suivis, ...

Séance 3 : 3h00

Objectifs pédagogiques de la séquence ou du module :

- A partir de la formation théorique, mise en œuvre de la démarche de conception de son projet de plantation agroforestier intégré au système d'élevage de volailles plein air.

Contenus :

Intégrer les agroforesteries dans le système de production de l'exploitant en identifiant ses besoins et contraintes, puis en proposant les plantations pertinentes adaptées. Objectifs :

- Définir les différents types de plantation (en fonction des objectifs de l'agriculteur).
- Caractériser les zones de plantations (sol / vent / voisinage...).
- Définir le choix des espèces et variétés à planter.
- Élaborer le cahier des charges à suivre pour le travail du sol avant plantation.
- Chiffrer le coût des plantations- Connaître les possibilités de subventionnement.

Séance n°4 : 0h30

Objectifs pédagogiques de la séquence ou du module :

- Evaluer la formation

Contenus :

- Appréciation de la satisfaction des stagiaires. Points forts- points à améliorer.
- Vérifier que les objectifs de départ sont atteints, recueil des attentes pour les formations à venir.

Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de formation. (15 min)

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

- Expression des stagiaires.
- Exposé présentation power point et discussions sur des situations rencontrées dans les fermes.
- Le travail se fera en salle, sur les carto PAC individuelles de chaque exploitant (ou sur scan Géoportail).

- Travail individuel et par petits groupes (2-3 personnes) et restitution au groupe.
- Recueil des informations sur le projet-exemple sur paperboard / diaporama.
- Echanges à l'oral et Questionnaires d'évaluation des acquis et de la satisfaction en fin de formation.
- Expression des participants.

Moyens d'encadrement (Nom/Prénom, Qualité du formateur et Compétences) :

VIALARD Laurence, technicienne agroforestière,

Durée de la formation : 7h

Date limite d'inscription : 14 jours avant démarrage de la formation

Tarif : 29€/heure stagiaire, soit 29€ *7h = 203 € par stagiaire pour la formation. Entièrement pris en charge par VIVEA

Pour plus de renseignements : eleveursautrement@yahoo.fr ou SMS au 06.72.98.11.85. Seuls les SMS feront l'objet d'une réponse.

Pour les personnes sujettes à un handicap, nous vous proposons de prendre contact avec nous de façon à trouver des solutions spécifiques à chaque situation d'accueil sur le terrain. Vous pourrez dans le même temps nous exprimer au mieux, au regard de votre handicap, ce qui vous est possible ou non, pour que nous puissions adapter nos journées.

Taux de satisfaction sur la formation : Moyenne des notes : 9/10



Formation entièrement financée par VIVEA pour les personnes éligibles.